

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée polyvalent Nicolas Appert - Certificat de Spécialisation - Cybersécurité

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée polyvalent Nicolas Appert - Certificat de Spécialisation - Cybersécurité (42708)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---|--|--|--|
| Lycée polyvalent Nicolas Appert - Certificat de Spécialisation - Cybersécurité (42708) | Jury par défaut | Tous les candidats | 8 | 38 | 22 | 22 | 4 |

Suivi des candidats par sexe

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Sexe | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|--------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Lycée polyvalent Nicolas Appert - Certificat de Spécialisation - Cybersécurité (42708) | Jury par défaut | Tous les candidats | Féminin | 4 | 2 | 2 | 0 | 0 % |
| | | | Masculin | 34 | 20 | 20 | 4 | 100 % |
| | | | Total | 38 | 22 | 22 | 4 | 100 % |

Suivi des candidats par type de baccalauréat

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|----------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Lycée polyvalent Nicolas Appert - Certificat de Spécialisation - Cybersécurité (42708) | Jury par défaut | Tous les candidats | Baccalauréat Général | Sans mention | 6 | 2 | 2 | 0 | |
| | | | | AB | 3 | 3 | 3 | 0 | |
| | | | | B | 4 | 2 | 2 | 0 | |
| | | | | Total | 13 | 7 | 7 | 0 | |
| | | | Baccalauréat Technologique | Sans mention | 3 | 3 | 3 | 1 | 50 % |
| | | | | AB | 2 | 2 | 2 | 1 | 50 % |
| | | | | Total | 5 | 5 | 5 | 2 | 100 % |
| | | | Baccalauréat Professionnel | Échec au bac | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 % |
| | | | | Sans mention | 4 | 1 | 1 | 0 | 0 % |
| | | | | AB | 3 | 3 | 3 | 2 | 100 % |
| | | | | B | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 % |
| | | | | Total | 10 | 7 | 7 | 2 | 100 % |

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|-------------------------|------|--------|---------------------------------------|----------------|---|--|--|--|-------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| | | | Diplômes étrangers équivalents au bac | Sans mention | 8 | 3 | 3 | 0 | |
| | | | | AB | 2 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | Total | 10 | 3 | 3 | 0 | |

Suivi des candidats par profil

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Profil | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|---------------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Lycée polyvalent Nicolas Appert - Certificat de Spécialisation - Cybersécurité (42708) | Jury par défaut | Tous les candidats | En terminale | 19 | 15 | 15 | 2 | 50 % |
| | | | En réorientation | 4 | 1 | 1 | 0 | 0 % |
| | | | Non scolarisés | 10 | 3 | 3 | 2 | 50 % |
| | | | Scolarité étrangère | 5 | 3 | 3 | 0 | 0 % |
| | | | Total | 38 | 22 | 22 | 4 | 100 % |

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

| Formation d'affectation | Jury | Type de bac | EDS 1 & EDS 2 / Spécialité | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|-----------------|----------------------------|--|---|--|--|--|
| Lycée polyvalent Nicolas Appert - Certificat de Spécialisation - Cybersécurité (42708) | Jury par défaut | Baccalauréat Général | À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées. | | | | |
| | | Baccalauréat Technologique | À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées. | | | | |
| | | Baccalauréat Professionnel | À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées. | | | | |

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---------------------------------|
| Résultats académiques | Connaissances académiques | Avoir des connaissances de base dans le domaine de l'informatique, la programmation, les réseaux d'information | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Méthode de travail | Savoir travailler en équipe Respecter les protocoles de mesures | Important |
| Savoir-être | Posture | Ponctualité Assiduité Respect Curiosité | Essentiel |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Cohérence du projet | les stages extra et scolaires seront étudiés / capacité à se projeter sur secteur d'activité | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Valorisation des parcours | Activité au sein d'une association sportive, culturelle comme bénévole Service civique si césure / SNU ... | Complémentaire |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un 1er classement des dossiers est effectué en prenant appui sur l'aide à la décision. La Commission d'Examen des Vœux a mis en avant des critères et les pondérations qui y sont liées. Pour intégrer MC Sommellerie, il faut sortir de certaines filières professionnelles (Viticole, Cuisine ou CSR), la filière STHR et d'un BTS MHR. Les évaluations en LV valorisent le choix de l'anglais comme LVA ou LVB. La Fiche Avenir est également évaluée. L'échelle de compétence est la même pour tous les items : Très satisfaisant (20 points), Satisfaisante (15 points), Assez satisfaisante (10 points) et Peu démontrée (5 points). Les coefficients varient : Méthode de travail (2), Autonomie (2), Engagements (2), Capacité à s'investir (3) et Avis du CE (1). La Commission d'Examen des Vœux étudie ensuite les éléments qualitatifs présents dans les dossiers. Cet examen est basé sur trois grands critères : la capacité à se projeter au lycée / le savoir-être / le cursus personnel et les éléments spécifiques permettant de mettre en avant un dossier (SNU, travail d'équipe, expériences professionnelles, sport...). Chaque critère est évalué sur 5, 10, 15 et 20 points.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent remplir leur dossier en mettant en avant les compétences acquises grâce à leurs expériences (scolaire ou non).

Dans la lettre de motivation, expliquer ce qui les attire au Lycée Nicolas Appert.

Signature :

Catherine MARQUENET,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
polyvalent Nicolas Appert